

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE (CAPD) DU PUY-DE-DÔME

Vendredi 9 décembre 2022

Les élections professionnelles, qui se sont déroulées entre le 1er et le 8 décembre 2022 pour le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, sont un moment important du dialogue social dans la fonction publique. Cette année, ces élections revêtaient un caractère particulier puisque les instances de dialogue social vont connaître d'importantes évolutions.

Taux de participation

3105 électeurs étaient appelés à désigner leurs représentants à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles du Puy-de-Dôme. 2003 votants se sont exprimés soit une participation de 64,51%. Le taux de participation est en hausse par rapport à 2018 (60,62%). Pour mémoire, il était de 50,97% en 2014 et de 53,3% en 2011.

6 organisations syndicales se sont présentées à ce scrutin. 3 d'entre elles (SUD Education, Sgen-CFDT et CGT Education) n'avaient pas de sièges à la CAPD précédente.

Résultats 2022

La position des organisations syndicales au sein de la nouvelle CAPD est légèrement modifiée par rapport à la composition de la CAPD après les élections de 2018. SE-UNSA reste majoritaire avec 6 sièges. Le SNUipp-FSU conserve 2 sièges et la FNEC FP FO gagne un deuxième siège.

Organisation syndicale candidate	Voix
Sgen-CFDT	43
SNUipp-FSU	363
CGT Education	31
SE-Unsa	1097
FNEC FP FO	351
SUD Éducation	89
Vote blanc	29
TOTAL	2003

Les organisations syndicales appelées à siéger à la CAPD sont :

Organisation syndicale	Voix	Pourcentage	Sièges
Sgen-CFDT	43	2,18%	0
SNUipp-FSU	363	18,39%	2
CGT Education	31	1,57%	0
SE-Unsa	1097	55,57%	6
FNEC FP FO	351	17,78%	2
SUD Éducation	89	4 ,51	0

Rappel CAPD 2018

SE-Unsa avec 1005 voix, était restée la première organisation syndicale représentative, suivie par SNUipp-FSU qui avait recueilli 392 voix et la FNEC FP FO avec 276 voix.